

# **Assemblée générale APLG Cnarela**

## **30 janvier 2016**

### **Introduction.**

- approbation de l'ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour :

I - Bilan année 2015.

1 - Rapport moral.

2- Perspectives d'actions 2016

II - Bilan financier 2015.

III - Budget prévisionnel 2016

IV - Présidence d'honneur.

V - Journées de l'Antiquité.

VI - Audience avec le Recteur.

VII - Réforme du collège.

VIII - Groupes de travail par département.

IX - Questions diverses.

- remerciements à Dominique Lartigaud qui a effectué la réservation de l'Institut
- évocation des bonjours et amitiés d'adhérents qui s'excusent de leur absence (Claire Laimé retenue pour un salon étudiant à Paris, Jocelyne Caillaud...)
- lecture du message de la collègue Annick Le Bail : « Je n'oublie pas la convivialité et les bons moments passés au cours de ces A.G lorsque je m'y rendais à Nantes . A l'année prochaine, je verrai ! Merci pour votre soutien car il faut braver les tempêtes qui secouent les langues anciennes jusqu'en Bretagne. "KENAVO" LATINEMENT ».

### **I - Bilan année 2015.**

#### **1 - Rapport moral.**

- Présence aux AG CNARELA janvier et mai

L'APLG a suivi des actions effectuées par la Cnarela sur ce laps de temps à travers Claire Laimé qui était alors membre du bureau.

- Soutien de l'APLG à une action pédagogique en Sarthe

Un forum de langues anciennes a réuni environ 70 élèves de plusieurs établissements de Sarthe (Le Mans, Mamers, La Ferté Bernard). Il s'agissait de permettre une liaison 3e-2nde en latin et en grec. Dans ce cadre, un questionnaire a été fabriqué à l'occasion dont des extraits ont été mis dans le dernier bulletin. La journée a bien marché. Elle sera reconduite en 2016.

- Samedi 19 septembre : AG extraordinaire

Des changements étaient à effectuer suite au départ de Claire Laimé-Couturier qui a eu sa

mutation en classe préparatoire dans l'académie de Versailles. Corinne Savariau adresse de nouveau des remerciements à Claire pour les années passées comme présidente de l'APLG. Un nouveau bureau est en place jusqu'en janvier 2017.

- Elaboration d'une charte académique pour les épreuves du baccalauréat de latin
- Communication/visibilité de l'association

Une adresse mail APLG a été créée (aplg1cnarela@gmail.com) et d'une adresse Facebook. Des lettres électroniques sont envoyées aux adhérents. Le site de l'APLG est mis à jour par Catherine Sorin.

### Remarques :

Est suggérée la nécessité de prévenir les adhérents quand il y a des nouveautés sur le site Facebook pour déclencher des automatismes de consultation, notamment en ce qui concerne les liens vers les pétitions ou les sondages. La page facebook est peu visitée par les collègues de l'APLG, mais c'est une vitrine pour les autres ARELA.

Il serait aussi important de pouvoir contacter les jeunes collègues : stagiaires, néo titulaire, ou nouvel entrant dans l'académie.

- Concernant la réforme du collège :

Des actions ont été conduites : des courriers envoyés aux députés, aux sénateurs ; une lettre au Président de la République, pour laquelle nous avons reçu deux réponses (l'une émanant du cabinet du Président ; l'autre, du cabinet de la Ministre). Ces réponses se veulent apaisantes. Ces lettres ont été relayées aux autres ARELA, grâce à François Martin, président de la CNARELA. L'ALPG est d'ailleurs la seule association à avoir reçu deux réponses.

- Participation aux Journées d'octobre

Claire Thévenin et Corinne Savariau sont allées représenter l'APLG à Bordeaux du 19 au 21 octobre. Le programme était fort sympathique (visites, menus à la romaine...). Ces journées ont un intérêt indéniable : maintenir le contact avec d'autres académies et prendre la mesure de la situation des LCA sur le territoire. En outre, ces journées sont l'occasion de prendre connaissance des travaux universitaires et des publications pédagogiques des ARELA. Nous invitons d'ailleurs les adhérents à se rendre sur le site de l'ARELABOR, qui a mis en lignes des ressources intéressantes.

- Audience avec Recteur en présence de madame Husson le 23 novembre

Il en est question dans le point n° VI

## **2. Perspectives d'action 2016**

### Présence toujours effective dans les AG de la CNARELA

Il est fait mention des actions déjà mises en place depuis le début de l'année pour essayer de faire reculer la ministre sur la place accordée aux LCA dans l'enseignement au collège. Par exemple, une pétition a été mise en ligne en janvier 2016. Le lien est sur notre page Facebook. Cette pétition réunit différentes associations. Une seconde lettre est envoyée au Président de la République. La CNARELA va mettre en place également une enquête

dont le but est de voir comment se passe la mise en place de la réforme pour les LCA et ainsi évaluer les disparités qui se font de plus en plus jour, pour avoir un état des lieux précis à transmettre auprès du Ministère.

#### Des réunions départementales

Ces actions seront menées vers les adhérents et même des collègues non adhérents. Elles sont déjà effectives en Sarthe. Ainsi des actions ont été décidées le 9 janvier. Les collègues se revoient le 24 février. Des réunions sont prévues également dans le Maine et Loire avec Claire Thévenin (une dizaine de participants pour une rencontre prévue mercredi 3 février). Mais il reste à voir comment mettre en place de telles réunions en Loire-Atlantique, en Mayenne, en Vendée. Il faudrait rechercher des contacts, des volontaires prêts à se lancer dans de telles actions.

#### Réflexions sur l'avenir de l'APLG

Pour l'heure, le nombre d'adhérents semble en baisse. Se pose la question de savoir comment relancer les réseaux pour toucher de nouveaux collègues, les jeunes collègues en particulier. L'intérêt des réunions départementales y paraît assez évident.

---

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité.

---

## **II - Bilan financier 2015.**

### Recettes et dépenses.

Le portefeuille de l'association s'élève à environ 5000 euros.

Les recettes 2015 sont en baisse suite à la perte d'une trentaine d'adhérents et suite au fait que beaucoup de cotisations sont arrivées en janvier, et donc comptent pour l'année fiscale 2017).

Les trésorières proposent, pour pallier le décalage entre le bilan financier réalisé pour une année civile et les adhésions faites sur une année scolaire, que l'on compte les adhésions en année civile également.

Il est plus simple de faire adhérer en janvier pour l'année en cours. Ainsi s'établit une corrélation entre les recettes et le nombre d'adhérents. Pour l'A.G. 2017, nous aurons le nombre d'adhérents réel.

Le bilan financier présente un déséquilibre de 951 euros. Est évoqué en particulier alors le problème de coût posé par le bulletin papier, un coût de 664 euros d'impression auxquels il faut ajouter 173 euros pour les frais postaux. Le bulletin papier coûte très cher ! Les frais d'impression augmentent d'année en année. Les trésorières ont mis à jour le listing des adhérents et créé une liste de sympathisants. Seuls 5 adhérents n'ont pas d'adresse mail. Nous pourrions donc faire imprimer une trentaine de bulletins papier et donner le choix (bulletin papier ou numérique) aux adhérents au moment de l'adhésion. Est envisagé l'envoi deux ou trois fois par an du bulletin numérique de l'association. Cela réduirait par 6 le coût du bulletin de l'association.

### Profil des adhérents

Nous comptons environ 10 nouveaux adhérents. Nous constatons aussi qu'il y a beaucoup plus de cotisations de soutien, notamment de la part des jeunes collègues. Mais beaucoup d'adhérents sont retraités. Ils sont la mémoire de l'association. Nous pouvons bénéficier de leur expérience. Cependant, il faut continuer à toucher les enseignants en poste. Il faut rendre attractive l'association.

### **III - Budget prévisionnel 2016**

Plusieurs nécessités sont énoncées : celle de réduire les frais liés au bulletin ; celle de déposer les cotisations deux fois dans l'année (juillet et janvier) afin de réduire les frais de compte (en effet chaque opération de dépôt de chèques sur le compte entraîne des frais).

Les propositions pour l'année 2016 : les frais de déplacements du bureau limités (bureau essentiellement angevin). Pour les AG de la CNARELA, prise en charge d'une personne (80 euros maximum, le reliquat étant à la charge du participant). Concernant les Journées d'octobre : prise en charge de deux nuitées à 75 euros.

Concernant l'aide aux voyages scolaires : 400 euros. 200 euros maximum de participation pour un collègue (pour un élève en particulier ou diminution globale du prix du voyage).

Les recettes a minima pour 2016 prévues sont de 2 000 euros. Le solde du compte de l'association s'élève à 7 700 euros

#### Questions soulevées lors de l'AG :

En raison des frais provoqués à chaque dépôt de chèques, il nous paraît nécessaire de trouver une autre banque pour éviter les frais bancaires, ou de négocier avec la banque actuelle.

Il faudrait domicilier le portefeuille à l'adresse de Claudine Poulet. En effet, nous n'avons pas reçu le relevé du solde de l'année 2015 ; de plus, la domiciliation de l'association à Nantes pose problème pour récupérer le courrier.

Une autre question est posée : "APLG a-t-elle vocation à financer les forums (ex : Le Mans - le Forum langues anciennes au Mans a reçu en 2015 une aide financière) ?

Le bilan du débat : l'APLG a de l'argent sur son compte. Il est nécessaire de redistribuer cet argent. Nous pouvons faire un appel à projets par voie numérique. Cela inciterait les collègues à faire des actions de promotion des langues anciennes et pourrait engendrer des adhésions supplémentaires... Nous pourrions créer une ligne une « aide aux projets ». A débattre en bureau (sur 3 ans, dépenses de 1500 euros par an ?...)

---

Vote du budget (bilan et prévisionnel) : 11 à l'unanimité (arrivée de Sandrine Girardeau durant le débat)

---

### **IV - Présidence d'honneur.**

Corinne Savariau rappelle qu'Yves Touchefeu est une figure incontournable de l'APLG dont il a été longtemps président. Il est tout naturel qu'il en soit le président d'honneur. Yves Touchefeu témoigne de son « soutien, le soutien de ceux qui vous ont précédés ».

### **V - Journées de l'Antiquité.**

La parole est donnée à Yves Touchefeu. Le programme des Journées de l'Antiquité 2016 se trouve sur le site (l'association a renoncé à la brochure pour diminuer les frais). Cette année 2016, les Journées se tiennent sur un temps élargi du 1er mars au 30 juin.

Yves Touchefeu présente l'affiche (le buste d'une jeune fille exposée à Jublains). 1500 exemplaires et 7000 flyers seront imprimés.

Le budget prévisionnel est d'environ 4500 euros. La région veut que le bilan financier soit à l'image du projet financier. Cependant, le dispositif est fragile : le réseau s'amenuise. Cette année pourrait être la dernière édition.

Pour Yves, l'APLG doit établir le lien avec les enseignants. Il souhaiterait qu'un membre du bureau soit un lien avec l'association des Journées de l'Antiquité afin d'en enrichir le programme. Il rappelle que les actions menées lors de ces journées peuvent prendre des formes diverses : intervention d'un archéologue, animations, conférences, projections etc. L'APLG sera sollicitée par l'association des Journées de l'Antiquité pour un prêt de 2500 euros (à régler en février).

## **VI - Audience avec le Recteur.**

L'audience a eu lieu lundi 23 novembre. Claire Thévenin et Corinne Savariau ont représenté l'APLG. Le compte-rendu en a été transmis aux adhérents. L'audience avec le Recteur en elle-même a duré 30 minutes. Nous avons entendu la bienveillance du Recteur : il faut maintenir les L.A. là où elles sont installées. L'audience a été suivie d'un entretien avec Mme Husson pendant plus de 2 heures. Ont été évoqués des questions comme l'organisation structurelle des EPI... Comment articuler EPI et EC ?... Comment se saisir des EPI pour diffuser le latin ?

## **VII - Réforme du collège.**

L'état des lieux est difficile à établir. Comment cela se passe-t-il dans les établissements ? Le discours tenu est très flou ou différent selon les établissements. Nous sommes dans une phase d'attente... Tous les chefs d'établissements n'ont pas les mêmes informations. La dernière AG de la CNARELA du 16 janvier fait état de tensions (altercation physique entre collègues même dans un établissement en France...)

Pour notre académie, les échos sont venus de collègues présents lors de la réunion en Sarthe samedi 9 janvier dernier. Le bilan à partir de ces échos montre des disparités..

On constate une interprétation différente des textes selon les inspecteurs. Est évoquée la lettre envoyée par un syndicat d'inspecteurs qui alerte la ministre sur la précipitation de la mise en place de la réforme et sur les tensions et le désarroi des professeurs. On voit des disparités dans la mise en place de l'EPI LCA. Des documents circulent : des préconisations émanant de rectorats.

Le corps enseignant a l'impression que les instances ont du mépris à son égard. Est mentionné qu'en AG de la CNARELA il a été question de dépressions de collègues, voire du désir de faire autre chose !

Pas de formation programmée à ce jour pour les collègues de collège pour la mise en place de cette réforme. Pas de journée de formation disciplinaire (ou peut-être fin juin,

après le brevet...). Un exemple : la demande de formation de bassin au collège Montaigne à Angers. La DAFPEN n'a pas eu connaissance de la demande du chef d'établissement... Les étudiants en Master 2 en savent plus que les professeurs poste, du fait de leur formation initiale.

Les marges d'heures supplémentaires adressées aux collèges ont été prises sur la marge des lycées dans certaines académies (source : la CNARELA). Une grande disparité d'informations et de choix se fait jour. Un exemple est fourni par le collège David d'Angers dont la DHG comporte vingt heures de plus, avec globalisation des heures et pas d'EPI interdisciplinaire. Mais le collège Montaigne classé REP+ n'a pas droit à cette rallonge... Une collègue a avancé que l'EC n'était plus assujetti à l'EPI, alors que le décret établit cette condition pour que l'EC puisse exister.

Bilan des débats et ressentis des membres présents : nécessité de créer un EPI LCA au niveau 5<sup>ème</sup>. Pour créer les EPI, il ne faut pas s'en tenir aux listes données par les programmes. Nécessité d'une uniformisation des propos. Nécessité d'un temps d'échange entre collègues. Cette année, on a l'impression que l'Etat procède à l'achat de la « paix sociale ». Mais disparition prévisible (à redouter ?) des heures dans 2 ou 3 ans ?

Il faudrait obtenir le soutien des autres disciplines, rallier les collègues à notre cause.

**L'option LCA valorise un établissement scolaire. Tous les collèges doivent avoir les moyens de mettre l'EPI LCA en place**

#### **VIII - Groupes de travail par département.**

Souhait de l'APLG : créer des groupes de travail, permettre des liens entre collègues adhérents ou non.

Exemple : dans la Sarthe, groupe qui existe depuis pas mal d'années à l'instigation de Claire Laimé-Couturier et Michel Sans. Une réunion a eu lieu samedi 9 janvier. Outre l'état des lieux sur la réforme (échange qui a été ressenti comme nécessaire pour voir ce qui se passe dans les collèges), on a décidé de refaire un Forum langues anciennes sur le modèle de celui de 2015.

A Angers : une première réunion mercredi 3 février.

Nécessité de trouver des interlocuteurs pour Vendée, Loire-Atlantique et Mayenne. Cela est moins facile car nous n'avons pas de membres dans le bureau de ces départements. Il faudra faire appel aux bonnes volontés. Solliciter les collègues via mail ?

#### **IX - Questions diverses.**

Voyage de la Cnarela à Rome : en août 2016 « Rome autrement ».

Journées d'octobre 2016 : Quimper : vendredi, samedi et dimanche 21-22-23 octobre. Nous rappelons que tout adhérent peut s'y rendre pour ses vacances. Ce sont des journées de rencontre très intéressantes.

La séance est levée.

L'AG se prolongera néanmoins l'après-midi avec une conférence d'Yves Touchefeu.